

Les tarifs des transports publics augmenteront en moyenne de 3,9% en décembre

Train et bus vont renchérir

DAMIEN PISCOPIELLO

Mobilité ► A partir de décembre 2026, les trajets en transports publics coûteront plus cher. Le conseil stratégique de l'Alliance Swisspass a décidé d'une augmentation tarifaire moyenne de 3,9%, a annoncé l'alliance hier. Après trois ans de stabilité des prix des billets, la branche fait face à une situation économique sensiblement différente.

Le renchérissement général a continué d'augmenter depuis la fin 2023 (+ 1,3% jusqu'en février 2026). Les coûts du matériel et du personnel ont également connu une nette hausse et les prix de l'énergie sont restés élevés. Dans le même temps, la demande augmente dans les transports publics. Des investissements sont nécessaires afin de répondre à cette évolution. Les entreprises de transports ne peuvent plus absorber entièrement ces charges à l'interne malgré des gains d'efficacité, précise l'Alliance Swisspass.



«La branche a soigneusement évalué cette décision»

Marco Lüthi

L'adaptation des prix s'effectue de façon différenciée. Les prix des offres destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles restent inchangés ou n'augmentent que très faiblement. Le prix de l'abonnement général augmente un peu plus que celui des billets unitaires. L'abonne-



La communauté tarifaire Frimobil n'échappe pas à l'augmentation du prix des transports publics. CHARLES ELLENA-ARCHIVES

ment demi-tarif renchérit de 5 francs.

Critiques

Le bon des paquets d'avoir du demi-tarif PLUS reste inchangé. Des adaptations sont prévues pour les billets pour vélos et pour chiens. La branche annoncera les prix détaillés de toutes les offres ultérieurement au cours du printemps 2026. Les nouveaux prix seront valables à partir du changement d'horaire de décembre 2026. Les communautés régionales décident elles-mêmes de leurs adaptations tarifaires. Les communautés tarifaires régionales fixent

elles-mêmes leurs ajustements tarifaires. Alliance Swisspass prévoit une annonce vers le mois de juin, a indiqué un porte-parole. Ce retard s'explique par le délai de recours de 30 jours dont dispose le surveillant des prix.

De son côté, le surveillant des prix Stefan Meierhans n'avait pas connaissance des projets concrets de la branche concernant les mesures tarifaires, a indiqué son service de presse. Il «s'acquittera bien entendu de sa mission légale et examinera le projet de décision du conseil stratégique».

L'Association transports et environnement (ATE) critique avec

virulence cette augmentation des prix dans un communiqué. Elle a déclaré que le succès enregistré jusqu'à présent en termes de hausse du nombre de passagers était mis en péril de manière imprudente. «A peine les Chambres fédérales ont-elles adopté le paquet d'économies que ses conséquences se font déjà sentir dans le porte-monnaie de chacun.»

L'association Actif-traffic dénonce aussi l'augmentation des tarifs annoncée. Elle juge «plus nécessaire que jamais» son initiative «pour des bons de mobilité», qu'elle lancera fin avril. Le texte vise à distribuer à toute la population un bon

utilisable dans les transports publics d'une valeur d'un peu plus de 100 francs par an pour toute personne habitant en Suisse.

Investissements

«Les augmentations de prix sont un sujet sensible pour la clientèle. C'est pourquoi la branche a très soigneusement évalué cette décision», explique le président du conseil stratégique, Marco Lüthi, cité dans le communiqué. «Elle est cependant nécessaire afin de garantir à long terme l'offre, la qualité et les investissements des transports publics», précise-t-il. ATS